

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 6 octobre 2021,

### **LE COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE DYNAMISE LE PROGRAMME D'INTERVENTION « EAU & CLIMAT » POUR LA PERIODE 2022-2024.**

#COMITEDEBASSIN  
#CHANGEMENTCLIMATIQUE  
#INVESTISSEMENTS

Le comité de bassin, réuni dans un format présentiel, sous la présidence de M. Christian Lecussan, a approuvé la révision du programme « Eau & climat » 2019-2024, pour permettre de mieux répondre aux enjeux du changement climatique, de la biodiversité et d'impact sur la santé. Cette révision doit permettre de dynamiser les investissements et simplifier certaines modalités d'aides sans pour autant augmenter les redevances. S'appuyant sur les adaptations initiées lors de la crise sanitaire, elle vise à optimiser l'utilisation des enveloppes d'aides prévues au programme soit l'augmentation des volumes consacrés aux aides les plus mobilisées comme le traitement des eaux usées, ou le soutien à l'agriculture vertueuse ; ou encore le renforcement des modalités de soutien sur les lignes jusqu'ici moins dynamiques.

#### **Parmi les inflexions marquantes, on peut citer :**

1. le soutien accru de la gestion alternative des eaux pluviales en pleine terre et l'infiltration des pluies fortes.
2. La prise en compte de l'article 49 de la loi de lutte contre le dérèglement climatique promulguée le 22 août 2021, pour les aides à la continuité écologique.
3. La dynamisation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en renforçant l'accompagnement pour une organisation territoriale au plus proche des enjeux.
4. La dynamisation des aides aux entreprises visant la réduction des effluents riches en macro et micropolluants et le développement des dispositifs filières à bas niveau d'intrants (BNI), les paiements pour services environnementaux (PSE) et la protection des captages pour l'agriculture.
5. La simplification des aides à l'international.
6. L'ajustement des conditions des aides à l'assainissement pour favoriser la dynamique sur le zonage pluvial et les travaux afférents.

Pour mémoire, le programme d'intervention « Eau & climat » 2019-2024 avait déjà fait l'objet de plusieurs modifications depuis son adoption en particulier en 2020 pour venir en aide aux entreprises et collectivités à faire face à la situation sanitaire (mesures d'urgence), les encourager à redémarrer les projets à la sortie du confinement (plan de reprise), puis relancer l'économie (plan de relance) avec des modalités d'aides avantageuses pour les opérations prioritaires et enfin pour dynamiser le plan baignade, dans la perspective de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024.

#### **Le programme « Eau & climat » 2019-2024 de l'agence de l'eau**

L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau la capacité de s'organiser et les moyens de face aux évolutions climatiques. Une résilience qui passe par la reconquête de la qualité des eaux, la restauration de la biodiversité, la solidarité entre les territoires et une protection accrue de la santé publique. Son montant financier est de l'ordre de 640 millions d'euros par an. Il provient des redevances collectées par l'agence de l'eau, et qui permettent de financer les actions engagées par les entreprises, collectivités et associations ... Le programme est équilibré entre les recettes et les dépenses.

**En savoir + [http://www.eau-seine-normandie.fr/programme\\_eau\\_climat\\_seine\\_normandie](http://www.eau-seine-normandie.fr/programme_eau_climat_seine_normandie)**

# COMITE DE BASSIN

## En savoir plus +

Le comité de bassin organise la concertation des usagers de l'eau.

Institué par la loi sur l'eau de 1964, le comité de bassin, composé de représentants des collectivités (40%), des usagers (40%), de l'Etat (20%) est le lieu de concertation sur la politique de l'eau. Le comité de bassin Seine-Normandie compte 185 membres et s'organise en commissions et en groupes de travail.

### De nouvelles compétences.

Le comité de bassin a institué une commission de labellisation territoriale dont les membres ont été désignés en séance du 6 octobre 2021.

Missions relatives aux inondations :

- > labellise les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin jusqu'à 20 millions d'euros ;
- > donne un avis sur les dossiers FEDER inondation et continuité écologique ;
- > prépare l'avis soumis au comité de bassin en vue de l'approbation du plan de gestion des risques inondations.

Missions en lien avec les documents de planification de l'eau :

- > donne un avis sur les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;
- > donne un avis pour le déclassement du domaine public fluvial de l'Etat et des collectivités territoriales et leurs groupements ; les schémas régionaux de géothermie de minime importance ; les schémas régionaux climat, air et énergie ;
- > prépare les avis soumis au comité de bassin pour la labellisation des EPAGE et EPTB du bassin.



**"Ce jour, le comité de bassin a mis en place ses cinq commissions territoriales avec l'élection des nouveaux présidents et vice-présidents qui vont animer et construire l'action de l'agence au plus près des territoires. C'est aussi dans ce souci de proximité que la commission de labellisation territoriale a été mise en place lors de la séance. "**

**// CHRISTIAN LECUSSAN**

Vice-Président du comité de bassin  
Seine-Normandie



Liste des membres du  
comité de bassin -  
élections du 6 octobre 2021

#### CONTACT PRESSE

Marie-Anne Petit / 06 61 58 91 74 / [petit.marie-anne@aesn.fr](mailto:petit.marie-anne@aesn.fr)

#### RESTONS CONNECTES

